SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A44 MERCERIE; BIJOUTERIE

A44C **BIJOUTERIE; BRACELETS; AUTRES PARURES PERSONNELLES; PIÈCES DE MONNAIE** (coffrets à bijoux A45C 11/16)

Schéma général

ARTICLES SELON LA PARTIE DU CORPS SUR LAQUELLE ILS SONT PORTÉS
Aux oreilles.....7/00
Aux bras ou aux doigts.....5/00, 9/00
Sur d'autres parties du corps.....1/00, 3/00, 11/00, 23/00, 25/00
ARTICLES SELON D'AUTRES POINTS DE VUE.....13/00, 15/00, 17/00, 21/00, 25/00
CONFECTION DES BIJOUX OU AUTRES ARTICLES DE PARURE PERSONNELLE.....27/00
DISPOSITIFS CONTRE LE VOL DES MONTRES OU DES BIJOUX.....19/00

1/00 **Broches ou clips, du point de vue de leur caractère décoratif ou ornemental**

3/00 **Médailles; Insignes** (cadres ou logements pour les collectionner A47G 1/12)

5/00 **Bracelets; Bracelets pour montres; Leurs systèmes de fixation**
5/02 • Bracelets à maillons
5/04 • • extensibles
5/06 • • • à ciseaux
5/08 • • • à maillons séparés
5/10 • • non extensibles
5/12 • Bracelets ou bracelets-montres du type ressort en C
5/14 • caractérisés par leur mode de fixation à une montre ou similaire
5/16 • • par rabattement du bracelet
5/18 • Fermoirs pour bracelets (boucles A44B 11/00)
5/20 • • pour bracelets ouverts
5/22 • • pour bracelets fermés
5/24 • • • avec dispositifs pliants

7/00 **Boucles d'oreilles; Dispositifs pour percer les lobes d'oreilles**

9/00 **Bagues**
9/02 • ajustables

11/00 **Chaînes de montres; Chaînes d'ornement**
11/02 • Dispositifs de fixation

13/00 **Articles de bijouterie comportant plusieurs pièces assemblées**

15/00 **Autres genres de bijouterie**

17/00 **Pierres précieuses ou similaires**
17/02 • Montures pour pierres précieuses
17/04 • Sertissage; Instruments de sertissage

19/00 **Dispositifs pour prévenir le vol des montres ou des bijoux**

21/00 **Pièces de monnaie** (pièces de monnaie spécialement conçues pour faire fonctionner les mécanismes déclenchés par pièces de monnaie G07F 1/06)**; Jetons; Pièces ou jetons à usage privé ou de jeu, ou similaires**

23/00 **Rosaires**

25/00 **Articles divers de fantaisie à porter, non prévus dans les groupes A44C 1/00-A44C 19/00 ou A44C 23/00, p.ex. croix, crucifix, amulettes**

27/00 **Confection de bijoux ou d'autres articles de parure personnelle** (procédés ne comportant qu'une seule opération, voir les endroits appropriés, p.ex. fabrication d'anneaux à partir de fils métalliques B21F 37/00) **[2]**